



COMMUNE DE PAUDEX

**Municipalité**

Ecoles-Cultes-Social-Sports-Jeunesse-Assainissement

---

Préavis No 13 - 2008  
au Conseil communal

**Raccordement des eaux usées**

**Chemin de la Grangette**

25 août 2008

---

<b>Raccordement des eaux usées - chemin de la Grangette</b>
---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

## **1. Objet du préavis**

### **Préambule**

L'extrémité Est du chemin de la Grangette est limitrophe de la commune de Lutry.

Lorsque cette portion de notre réseau d'eau claire (EC) a été construite, et pour des raisons de commodité, elle a été raccordée sur une conduite d'eau claire (EC) du réseau de Lutry, qui se déverse ensuite dans le ruisseau du Bellingard.

Les eaux usées (EU) et les eaux claires (EC) de la villa située sur la parcelle 207 de notre commune ont été raccordées, lors de sa construction en 1970, sur le réseau des eaux claires (EC), dans une chambre située en aval, appartenant au domaine communal.

Les archives de notre commune ne nous donnent aucune indication précisant la raison de l'autorisation du raccordement à cet endroit.

La commune de Lutry nous a signalé qu'un de ses habitants avait constaté, à plusieurs reprises, la présence de débris dans la portion du Bellingard qui traverse sa propriété. Le cours de ce ruisseau, canalisé par le passé, a été mis récemment à ciel ouvert par dit propriétaire.

## **2. Mesures à prendre**

Il y a lieu de dévier la canalisation EU en amont de la chambre en question et de poser une nouvelle conduite dans le chemin de la Grangette en la raccordant sur le réseau des eaux usées le plus proche, à savoir celui de la commune de Lutry. Ce raccordement se fera dans le carrefour situé à la limite des deux communes au chemin du Petit-Bochat.

### 3. Coût estimatif des travaux

Notre ingénieur conseil a établi un devis estimatif.

**Cette estimation se décompose de la manière suivante :**

Installation de chantier, coupe à la scie et « dégrappage » du revêtement	4'400.--
Fouilles, étayage, blindage	20'300.--
Passerelles provisoires	1'600.--
Fourniture tuyaux PVC, pièces, embranchements, raccords, enrobage	6'600.--
Remblayage, réfection du revêtement bitumineux	11'700.--
Divers et imprévus	<u>4'400.--</u>
<b>Total des travaux de génie civil (HT)</b>	<b>49'000.--</b>
Honoraires ingénieurs et frais (HT)	<u>8'000.--</u>
<b>Total (HT)</b>	<b><u>57'000.--</u></b>
TVA 7.6 %	<u>4'350.--</u>
<b>Total extimatif (TTC)</b>	<b>61.350.—</b> <b>=====</b>

### 4. Planning

Les travaux devraient être entrepris avant la fin de l'année.

## 5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil communal de Paudex**

- vu le préavis municipal no 13 - 2008 du 25 août 2008,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **d é c i d e**

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de fr. 61'350.-- (TTC) pour financer le raccordement des eaux usées (EU) au chemin de la Grangette,
2. de prélever cette somme sur les disponibilités de la bourse communale,
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette somme dans le compte 9280.11 "Fonds sur investissement égouts épuration".

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire municipale

Serge Voruz

Ariane Bonard

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 25 août 2008  
Délégué : Monsieur Serge Reichen, Municipal de l'assainissement  
Annexe: extrait de plan